pax christi international

Mouvement international catholique pour la paix
International Catholic Peace Movement

Représentation auprès de l'Office des Nations Unies à Genève
Representation at the United Nations Office in Geneva

TL1503-6

Nations Unies
Sous-Commission de la lutte contre les mesures discriminatoires et de la protection des minorités.
40e session - 1988
point 6 de l'ordre-du-jour

18 août 1988

INTERVENTION ORALE DE PAX CHRISTI INTERNATIONAL

Monsieur le Président,

A ce point de l'ordre-du-jour, la Sous-Commission traite des cas de violations graves et massives des droits de l'homme dans le monde. Dans sa résolution 8 du 16 mars 1967, la Commission a mandaté la Sous-Commission de rédiger à ce propos un rapport annuel, et de lui signaler toute situation dont elle aurait des raisons sérieuses de croire qu'elle révèlait des violations constantes et systématiques des droits de l'homme. C'est dans cet esprit que nous intervenons aujourd'hui.

Le mouvement international pour la paix 'PAX CHRISTI' est évidemment heureux d'enregistrer des progrès substanciels dans le réglement pacifique de plusieurs conflits, mais il aimerait que de tels progrès n'entrainent pas un désintérêt pour la situation des droits de l'homme dans ces régions. Un réglement négocié au Kampuchéa nous parait être une bonne chose, mais encore faudra-t-il tout mettre en oeuvre pour éviter le retour au pouvoir des Khmers Rouges, qui ont commis dans ce pays un effroyable génocide. L'accord sur le retrait des troupes soviétiques de l'Afghanistan est aussi très positif, mais il n'a pas entraîné d'améliorations sur le plan des droits de l'homme.

L'an dernier, dans ce débat sur le point 6, la Sous-Commission a accordé une large place aux efforts de paix entrepris en Amérique Centrale et au Sri-Lanka, et, pour cette raison, a préféré ne pas prendre position sur les situations du Guatemala et du Sri-Lanka. Dans les deux cas, ce répit ainsi accordé n'a malheureusement pas été mis à profit pour réaliser des progrès substanciels sur le plan du respect des droits de l'homme.

Au Guatemala, les forces armées et les groupes para-militaires n'ont en rien modifié leur politique de répression à l'encontre de la population civile, notamment dans les zones rurales : les cas de disparitions, d'exécutions sommaires, de tortures sont signalés par centaines. et il nous semble évident que le pouvoir civil ne contrôle pas la situation.

Au Sri-Lanka, aux espoirs soulevés par l'accord entre les autorités sri-lankaises et indiennes a succédé une nouvelle tourmente de terreur et de destruction. 'PAX CHRISTI' partage à ce propos les vues exprimées hier par M. Martin ENNALS au nom de 'International Alert' et du'Minority Rights Group' : il est urgent que la Sous-Commission lance un appel à toutes les parties pour qu'elles respectent les normes du droit humanitaire et s'engagent réellement dans un processus de paix.

Monsieur le Président,

Ces dernières années, 'PAX CHRISTI' est intervenu à plusieurs reprises devant les organes des Nations Unies à propos d'autres situations sur lesquelles notre organisation a reçu des témoignages directs, a envoyé des missions d'enquête et publié des rapports. Nous aimerions brièvement présenter quelques remarques à leur sujet :

Au Salvador, l'extrême-droite revient inexorablement au pouvoir. Les cas d'enlèvements et de disparitions sont toujours nombreux, la torture un phénomène courant, tandis que le pouvoir judiciaire est toujours aussi faible et inefficace.

Au Paraguay, l'état d'exception a formellement été levé, mais le régime d'exception et de répression demeure intact. Nous en voulons pour preuve les brutales interventions des forces de sécurité contre les manifestations pacifiques, le recours généralisé à la torture dans les centres de détention.

Pour l'ensemble de cette région, c'est sans doute en Haïti que la situation est la plus grave. Pour ceux qui en doutaient encore, le Général Namphy a montré qui il était. Après avoir fait assassiner des dizaines d'électeurs en novembre 1987, il a renversé le Président civil pourtant élu dans des conditions douteuses. Les témoins de notre mouvement qui étaient sur place à l'occasion de ces événements ont rapporté nombre d'éléments qui indiquent que la situation présente est pire que sous les Duvalier. Aussi, il nous semble important que la Sous-Commission demande à la Commission de reconsidérer son jugement et d'inscrire cette question au point 12 de son ordre-du-jour.

'PAX CHRISTI' reste sérieusement préoccupé par la situation au Timor oriental. Le territoire reste hermétiquement fermé, à l'exception de quelques visites soigneusement préparées pour des personnes dont les autorités indonésiennes connaissent bien la position. 13 ans après l'invasion de ce territoire, les opérations militaires se poursuivent. Le bilan est très lours, puisque plus du tiers des habitants du Timor ont perdu la vie. Sur ce plan, l'appel lancé l'an dernier par la Sous-Commission n'a pas été entendu. La diplomatie indonésienne ne négocie pas, elle cherche à imposer le fait accompli. Elle n'est pas prête à des compromis, mais bien davantage préoccupée par l'image de l'Indonésie, qui a posé sa candidature pour la Présidence du mouvement des Non-Alignés. Nous espérons dès lors que la Sous-Commission réitérera sa position, ceci d'autant plus que la Sous-Commission est l'un des rares organes des Nations Unies à pouvoir rompre le silence sur cette situation.

Monsieur le Président,

Il est encore deux situations pour lesquelles la Sous-Commission porte une responsabilité particulière pour rompre le silence. Ce sont celles du Tibet et de l'Erythrée. Au Tibet, c'est la politique du gros bâton. Plusieurs manifestations pacifiques ont été violemment dispersées, la police a tiré sur la foule, torturé à mort plusieurs détenus, au moment où la délégation chinoise "rassurait" la Commission, en mars dernier, en prétendant que les droits de l'homme étaient respectés.

La situation en Erythrée, comme dans les autres régions d'Ethiopie, est déplorable. Il y a des millions de réfugiés, des centaines de milliers de personnes déplacées, et les agences d'entraide ont déjà lancé un cri d'alarme annonçant une famine imminente qui met en danger des millions d'êtres humains. Et, pourtant, rien ne se passe. C'est le silence absolu. Les mouvements érythréens, qui luttent depuis 27 ans pour l'auto-détermination, ne sont toujours pas écrasés, et il est évident que la solution passe par la négociation. Un appel de la Sous-Commission en ce sens serait souhaitable.

Je vous remercie de votre attention.